

CONDITIONS DE PARTICIPATION BEA 2024

Version 04.2023

BERNEXPO AG Mingerstrasse 6 Case postale CH-3000 Berne 22

Tél. +41 31 340 14 15 Fax +41 31 340 11 10

www.bea-messe.ch, bea@bernexpo.ch

BEA 2024 1. Calendrier pour votre planification (sous réserve de modifications)

Courriel pour votre inscription en ligne	Fin mai 2023	À l'exposant
Délai d'inscription pour les exposants existants / Début de la répartition des halles	18 août 2023	à la BERNEXPO AG
Confirmation de réception par e-mail	Après réception de l'inscription en ligne	À l'exposant
Envoi d'e-mails pour la répartition des stands, commandes techniques au service Center en ligne (OSC¹)	Novembre/décembre 2023	À l'exposant
Envoi de la facture d'acompte	Janvier 2024	À l'exposant
Échéance de la facture d'acompte	Conformément au délai de paiement	À la BERNEXPO AG
Date limite du dossier technique (Commande via OSC)	16 février 2024	À la BERNEXPO AG
Envoi des supports publicitaires	À partir de mars 2024	À l' exposant
Informations détaillées de montage et de dé- montage	Mars 2024	À l'exposant
(concept de circulation)		
Envoi des tickets de stationnement	Avril 2024 (après réception du paiement de la facture d'acompte)	À l'exposant
Montage	Conformément au plan de montage Envoi avec confirmation du stand	
Exposition	Du 3 au 12 mai 2024	
Démontage	Conformément au plan de démontage Envoi avec confirmation du stand	
Facture finale	Juin 2024	À l'exposant
Échéance de la facture finale	30 jours à compter de la date de fac- turation	Auprès de BER- NEXPO AG

¹ Service center en ligne (OSC): portal.bernexpo.ch

2.Heures d'ouverture (sous réserve de modifications)

Horaires d'ouverture officiels de la manifestation:

 Exposition:
 tous les jours du 3 au 12.5.2024
 9h00 à 18h00

 Dégustation:
 tous les jours du 3 au 12.5.2024
 11h00 à 20h00

 Dégustation:
 dernier jour
 12.5.2024
 11h00 à 18h00

Pour les exposants:

 Exposition:
 tous les jours du 3 au 12.5.2024
 8h00 à 18h30

 Dégustation:
 tous les jours du 3 au 12.5.2024
 9h00 à 20h30

 Dégustation:
 dernier jour
 12.5.2024
 9h00 à 18h30

3. Organisation

BERNEXPO AG

BEA Téléphone +41 31 340 14 15
Mingerstrasse 6 Fax +41 31 340 11 10
Case postale E-mail bea@bernexpo.ch
3000 Berne 22 Internet www.bea-messe.ch

4. Domaine d'application

Les présentes «conditions de participation» s'appliquent à la participation au salon «BEA» (dénommé ci-après «salon») et complètent les «conditions générales de participation» de BERNEXPO AG respectivement valables. Le «règlement d'exploitation» de BERNEXPO AG respectivement valable est également déterminant, tout comme les «informations techniques sur les halles» respectivement applicables.

5. Objectif du salon

En tant que lieu de rencontre, le salon BEA s'est toujours donné pour mission d'informer, d'établir le contact direct entre l'offre et le consommateur ainsi que de servir de plateforme de vente. En marge de tous les secteurs du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, des thèmes culturels et sociaux sont également présentés à un large public.

Le salon CHEVAL, intégré à BEA, a pour mission de présenter et de proposer au public professionnel et au grand public la multitude de chevaux et de poneys en Suisse ainsi que la palette d'offre de marchandises et de prestations de services autour du cheval. Le salon CHEVAL s'engage aussi activement pour promouvoir les performances de l'élevage suisse de chevaux et de poneys.

6. Les exposants acceptés

Sont admis à participer au salon en tant qu'exposants toutes les entreprises et les personnes privées ayant un rapport avec la thématique. Il n'existe aucun droit d'admission. Les demandes d'admission peuvent être refusées sans justification.

7. Comportement de vente

Tout comportement de vente pressant ou agressif est formellement interdit. Les agissements suivants sont notamment proscrits: apostropher et aborder des visiteurs dans les allées, les tirer sur le stand, les forcer à goûter des boissons et des aliments dans les allées, placer des équipements de stands (tables, chaises, comptoirs, tabourets de bar, etc.) en dehors des limites de son stand, exercer une pression sur les visiteurs pour qu'ils achètent. En cas d'infraction, BERNEXPO AG pourra exiger d'un exposant déjà averti par écrit une pénalité contractuelle de CHF 5 000.—.

8. Tarifs (indications de prix, TVA en sus)

Les prestations suivantes s'ajoutent dans tous les cas à la location du stand:

- Package communication Basic
- Enlèvement des ordures

Acompte pour les installations techniques

Lors d'une première participation à BEA, un acompte de CHF 250,00.— sera facturé pour la commande technique. CHF 500.00.— seront facturés aux exposants étrangers. Ce montant sera déduit de la facture finale.

8.1 Location des stands dans les halles fixe (exception faite des stands de dégustation)

Les équipements suivants sont inclus dans le tarif (à commander via le service center en ligne OSC en cas de besoin): parois arrière et latérales en bois, peintes en blanc (hauteur environ 2,60 m), panneau d'environ 30 cm de largeur peint en blanc, lampes LED (1 pour 1,50 m de front, 2 pour 3 m, 3 pour 4,5 m, etc.) montées à l'intérieur du panneau et consommation d'électricité.

No. d'ar-	Article	Prix	Unité
ticle			
100200	Location de stand halle avec une partie frontale ouverte	CHF 300.00	m2
100200	Location de stand halle avec deux parties frontales ouvertes	CHF 358.00	m2
100200	Location de stand halle avec trois parties frontales ouvertes	CHF 381.00	m2
100200	Location de stand halle avec quatre parties frontales ouvertes	CHF 440.00	m2
100012	Location de stand halle, deuxième niveau de stand et autres ni-	CHF 150.00	m2
	veaux		

8.2. Location de stand secteur animaux domestiques

Les équipements suivants sont inclus dans le tarif (à commander via le service center en ligne OSC en cas de besoin): parois arrière et latérales en bois, nature (hauteur environ 2,60 m), consommation d'électricité incluse.

No. d'ar- ticle	Article	Prix	Unité
100411	Location de stand dans le secteur animaux domestiques avec une partie frontale ouverte	CHF 198.00	m2
100411	Location de stand dans le secteur animaux domestiques avec deux parties frontales ouvertes	CHF 237.00	m2
100411	Location de stand dans le secteur animaux domestiques avec trois parties frontales ouvertes	CHF 253.00	m2
100411	Location de stand dans le secteur animaux domestiques avec quatre parties frontales ouvertes	CHF 292.00	m2
100012	Location de stand dans le secteur animaux domestiques, deuxième niveau de stand et autres niveaux	CHF 103.00	m2

8.3. Location de stand dans halle sous tente

Les équipements suivants sont inclus dans le tarif (à commander via le service center en ligne OSC en cas de besoin): parois arrière et latérales en bois, nature (hauteur environ 2,60 m), consommation d'électricité incluse.

No. d'ar- ticle	Article	Prix	Unité
100400	Location de stand dans halle sous tente avec une partie frontale ouverte	CHF 233.00	m2
100400	Location de stand dans halle sous tente avec deux parties frontales ouvertes	CHF 279.00	m2
100400	Location de stand dans halle sous tente avec trois parties frontales ouvertes	CHF 297.00	m2
100400	Location de stand dans halle sous tente avec quatre parties frontales ouvertes	CHF 343.00	m2

100012	Location de stand dans halle sous tente, deuxième niveau de stand	CHF 117.00	m2
	et autres niveaux		

8.4 Location de stand secteur cheval (halle sous tente)

Les équipements suivants sont inclus dans le tarif (à commander via le service center en ligne OSC en cas de besoin): parois arrière et latérales en bois, peintes en blanc (hauteur environ 2,60 m), consommation d'électricité incluse.

No. d'ar- ticle	Article	Prix	Unité
100410	Location de stand secteur cheval (halle sous tente) avec une partie frontale ouverte	CHF 198.00	m2
100410	Location de stand secteur cheval (halle sous tente) avec deux parties frontales ouvertes	CHF 237.00	m2
100410	Location de stand dans secteur cheval (halle sous tente) avec trois parties frontales ouvertes	CHF 253.00	m2
100410	Location de stand dans secteur cheval (halle sous tente) avec quatre parties frontales ouvertes	CHF 292.00	m2
100012	Location de stand dans secteur cheval (halle sous tente), deuxième niveau de stand et autres niveaux	CHF 103.00	m2

8.5. Location de stands de dégustation

8.5.1 Location de stands de dégustation

Pour les stands qui proposent des boissons alcoolisées, le tarif «Location de stand de dégustation» s'applique. Mêmes équipements que les stands standards (voir point 8.1.). Un forfait supplémentaire pour l'autorisation de dégustation est prélevé.

No. d'ar-	Article	Prix	Unité
ticle			
100500	Location de stand de dégustation avec une partie frontale ouverte	CHF 361.00	m2
100500	Location de stand de dégustation avec deux parties frontales ouvertes	CHF 434.00	m2
100500	Location de stand de dégustation avec trois parties frontales ouvertes	CHF 461.00	m2
100500	Location de stand de dégustation avec quatre parties frontales ouvertes	CHF 532.00	m2
606040	Part d'autorisation de dégustation	CHF 50.00	Forfait

8.5.2 Location des stands dans le secteur Vinspiration

Les équipements suivants sont inclus dans le tarif: parois du stand, éclairage, revêtement de sol, raccordement à l'électricité et consommation d'électricité. Un forfait supplémentaire pour l'autorisation de dégustation ainsi que le service de fourniture de verres et de pain est prélevé.

No. d'ar- ticle	Article	Prix	Unité
100600	Location de stand Vinspiration avec deux parties frontales ouvertes	CHF 686.00	m2
100600	Location de stand Vinspiration avec trois parties frontales ouvertes	CHF 761.00	m2
606040	Part d'autorisation de dégustation	CHF 50.00	Forfait
606065	Service de fourniture de verres et de pain	CHF 975.00	Forfait

8.6. Location en plein air

Surface de stand, sans équipements, sans consommation d'électricité

Veuillez noter que le stand et installation de stand montés sur l'aire en plein air doivent être suffisamment lestés ou fixés pour résister au vent. L'exposant concerné est responsable des éventuels dommages causés par des mesures de sécurité inadéquates.

No. d'ar-	Article	Prix	Unité
ticle			
100030	Location de stand sur l'aire en plein air	CHF 145.00	m2
100012	Location de stand sur l'aire en plein air, deuxième niveau de stand	CHF 73.00	m2
	et autres niveaux		

8.7. Stand de nourriture

Un droit de timbre de négociation de 17 % sera prélevé pour tous les stands de nourriture. Le paiement anticipé d'une location minimale d'un montant d'au moins CHF 3 000.— est obligatoire.

No. d'ar-	Article	Prix	Unité
ticle			
102010	Location minimale pour stand de nourriture	CHF 3 000	Forfait

8.8. Location minimale

Pour la location de stand et surface, le montant minimal sera facturé dans tous les cas, même si le prix est inférieur par rapport au m².

No. d'ar- ticle	Article	Prix	Unité
	Montant minimal de location	CHF 1 250.00	Forfait

8.9. Co-exposant- supplément

Co-exposant conformément à la définition des «conditions générales de participation» respectivement en vigueur. En payant les frais destinés aux co-exposants, le co-exposant obtient les droits suivants:

- Adresse de l'entreprise sur le stand de l'exposant principal
- Activité de vente sur le stand de l'exposant principal
- Package communication Basic
- Droit à la commande de bons/de cartes d'invité
- Droit à du matériel publicitaire pour l'exposant

No. d'ar-	Article	Prix	Unité
ticle			
100060	Co-exposant BEA	CHF 1 100.00	Forfait

9. Forfaits de communication

L'inscription de base (package communication Basic) est obligatoire et payante.

No. d'ar-	Article	Prix	Unité
ticle			
606020	Package communication Basic	CHF 598.00	Forfait

9.1 Répertoire électronique des exposants

Le répertoire électronique des exposants du salon sera remis en ligne à partir du mois de mars de l'année concernée. Toutes les inscriptions réceptionnées d'ici là sont mises en ligne. Les inscriptions réceptionnées ultérieurement sont mises en ligne en continu jusqu'au début du salon.

10. Désistement de l'inscription

10.1 Par un exposant / co-exposant

Conformément aux «conditions générales de participation» respectivement valables. Si un co-exposant annule sa participation au salon, le supplément de co-exposant reste en tous les cas dû, de même que les frais supplémentaires.

No. d'ar- ticle	- Article	Prix	Unité
100075	Frais de désistement	CHF 1 000.00	Forfait

11. Cartes d'exposant

Chaque exposant reçoit une carte d'exposant pour respectivement 3 m2 de superficie de stand, à savoir au minimum 2 cartes et au maximum 15 cartes, qui permettent d'accéder sans restriction à la manifestation. Des badges d'exposant payants supplémentaires peuvent être commandés en quantité limitée. Vous pouvez générer les cartes vous-mêmes via notre service center en ligne. Les cartes d'exposant sont seulement nécessaires durant la manifestation.

No. d'ar- ticle	Article	Prix	Unité
150010	Cartes d'exposant supplémentaires	CHF 45.33	Prix à l'unité
150011	Cartes d'exposant supplémentaires valables 1 journée	CHF 12.95	Prix à l'unité

12. Billets d'entrée

12.1 Bons

Nous mettons des bons à la disposition des exposants pour la distribution aux clients, aux personnes intéressées, etc. Le visiteur bénéficie d'une réduction de CHF 5.00 sur le billet d'entrée journalier adulte grâce au bon. Le visiteur doit utiliser le code du bon en ligne dans la billetterie en ligne et y indiquer ses données personnelles. Les bons ne peuvent pas être échangés sur place. Une seule remise peut être créditée par billet.

Vous pouvez commander les bons notre service center en ligne.

12.2 Cartes d'invités pour visiteurs

Les exposants peuvent commander des cartes d'invitation pour les clients, les personnes intéressées, etc., qui donnent droit à une entrée journalière gratuite. Chaque exposant peut commander individuellement la quantité de cartes d'invité dont il a besoin à l'aide de ses données de connexion sur l'OSC. Le visiteur doit échanger la carte d'invité dans la billetterie en ligne et y fournir ses données personnelles. Les cartes d'invités ne peuvent pas être échangées sur place. Les cartes d'invités sont facturées à l'exposant après le salon.

Les cartes d'invités échangées vous seront facturées après le salon comme suit:

- À partir d'1: CHF 9.00 (chacune)
- À partir de 501: CHF 8.00 (chacune)
- À partir de 1 001: CHF 7.00 (chacune)
- À partir de 1 501 CHF 6.50 (chacune)

13. Enlèvement des ordures/recyclage

Les déchets et ordures doivent être déposés dans les containers prévus à cet effet. Le soir précédant l'ouverture, les déchets peuvent être déposés dans les allées devant les stands. Le service de nettoyage sera chargé de l'enlèvement. Il est interdit de nettoyer les seaux de peinture dans les lavabos des toilettes. Des containers de collecte de verre sont disponibles pour le recyclage du verre usé. Une part des frais d'enlèvement des ordures/de recyclage est facturée à chaque exposant, par stand, sur la facture d'acompte selon la pondération suivante²:

No. d'article	Article	Prix forfaitaire
554026	Enlèvement des ordures (taille de stand jusqu'à 25 m²)	CHF 55.00
554026	Enlèvement des ordures (à partir d'une taille de stand de 26 à 50 m²)	CHF 65.00
554026	Enlèvement des ordures (à partir d'une taille de stand de 51 à 100 m²)	CHF 96.00
554026	Enlèvement des ordures (à partir d'une taille de stand de 101 à 300 m²)	CHF 168.00
554026	Enlèvement des ordures (taille de stand 301 m² et plus)	CHF 252.00

14. Location de réduit

Les exposants qui souhaitent entreposer du matériel nécessaire à l'événement pendant la durée de l'exposition ont la possibilité de louer un réduit, dans la limite des espaces disponibles. Le stockage d'emballages vides dans les réduits n'est pas autorisé.

No. d'article	Article	Prix	Unité
105011	Location de réduit	CHF 95.00	m2

15. Livraisons de marchandises

Pendant la manifestation: tous les jours, une heure avant le début du salon. Les véhicules de livraison doivent avoir quitté le site d'exposition une demi-heure avant le début du salon.

16. Dispositions finales

Les prix indiqués ici s'entendent hors taxe sur la valeur ajoutée (sauf indication contraire). Sous réserve de modification des prix.

Le texte faisant foi est la version allemande valable au moment de l'inscription.

² Sous réserve d'augmentation des frais d'enlèvement dans des circonstances particulières ou pour de grandes quantités.